

DEPARTEMENT

DE

LA GUYANE



EXTRAIT

DU

REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI

ARRONDISSEMENT

DE

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

CANTON

DE

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

OBJET :

**TRAVAUX D'ENTRETIEN DES
ESPACES VERTS DANS CERTAINS
VILLAGES ET QUARTIERS DE SAINT
LAURENT DU MARONI**

Le nombre de Conseillers Municipaux en
exercice est de : 33



SEANCE DU 03 SEPTEMBRE 2012

L'an deux Mille douze, le Lundi trois
Septembre à dix huit heures trente minutes, le
Conseil Municipal de la Ville de Saint-
Laurent-du-Maroni s'est réuni sous la
présidence de Monsieur Léon BERTRAND,
Maire, suite à la convocation adressée le **28
Août 2012.**

PRESENTS : M. Léon BERTRAND, Maire -
Mme. Sophie CHARLES - M. Philippe JOAN
Mme. Agnès BARDURY - Mme. Yvonne
VELAYOUDON M. Germain BALMOKOUN
Mme. Bénédicte FJEKE - M. Franck
THOMAS Mme. Diana JOJE-PANSA - M.
Sylvio VAN DER PIJL - M. David
CHEMINEL - Mme. Josette LO-A-TJON -
M. Gilbert SAINTE-LUCE - Mme. Cécile
ALFRED - M. Michel VERDAN - Mme.
Hélène PERRET - M. Bernard SELLIER -
M. Jean GONTRAND M. Patrick ARMEDE
- M. Serge-Aimé SAINT-AUDE - M. Jean-
Elie PANELLE -

**ABSENTS AYANT DONNE
PROCURATION :**

Mme. Edmonde MARTIN à M. Franck
THOMAS - Melle Ruth SIMON à M. Jean
GONTRAND - M. Jean-Paul RANDOLPH à
M. Serge-Aimé SAINT-AUDE -

ABSENTS EXCUSES : M. Roland JOSEPH
M. Jocelyn MADELEINE - Mme. Malaïka
ADAM - Melle. Jessie BERTRAND - M.
Bernard BRIEU - Mme. Daniéla STOMP -

ABSENTS NON EXCUSES : Melle Claude
Lyvie - M. Alain PANELLE -

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme. Cécile
ALFRED -

Monsieur Laurent ADELAAR, 4^{ème} Adjoint,
ayant quitté la salle, n'a pas pris part au vote
de cette délibération.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'une mise en concurrence suivant une procédure adaptée selon les dispositions de l'article 28 du code des marchés publics, a été lancée pour les travaux d'entretien des espaces verts pour les trois lots suivants :

LOT 1 : quartier Lac Bleu
 LOT 2 : villages Balaté et Paddock
 LOT 3 : villages Saint Louis et saint Jean.

Monsieur le Maire informe le Conseil que le marché est de type « marché cadre » à bons de commande avec possibilité de retenir 3 postulants, par lot suivant les critères d'attribution prix (60%) et valeur technique (40%).

Le montant maximum déterminé des interventions sur un exercice de 12 mois est de 350 000 €.

Le nombre de candidats est de 7.

Les postulants les mieux classés suivant les critères sont :

- Entreprise ENEV (Lots N° 1 à 3)
- Entreprise EPE (Lots N° 1 à 3)
- Entreprise M NET ESAST (Lots N° 1 et 3)
- EEVL (Lot N° 2)

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 03 Septembre 2012 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins (2) abstentions DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** le marché à bons de commande relatif aux travaux d'entretien des espaces verts aux entreprises ENEV (Lots N° 1 à 3), EPE (Lots N° 1 à 3) M NET ESAST (Lots N° 1 et 3) et EEVL (Lot N° 2).
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint habilité à signer tout document se rapportant à ce projet.

Fait à Saint-Laurent-du-Maroni, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
 SAINT LAURENT DU MARONI, le 04 Septembre 2012



LE MAIRE

L. BERTRAND